



Août 2025

# RAPPORT du **Conseil consultatif des élèves**

**Présenté à :**

Madame Tracy Schmidt  
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage  
de la petite enfance

**Présenté par :**

Conseil consultatif des élèves



# Table des matières

Lettre à la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance	2
Introduction	3
Faits saillants et contributions	4
Gouvernance en éducation et Éducation sur les traités pour tous (29 octobre 2024)	5
Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles et promotion du Conseil consultatif des élèves (28 novembre 2024)	6
Gestion des urgences et Initiative d'accès aux produits menstruels (25 février 2025)	8
Système d'éducation du Manitoba – Consultation sur le renouvellement du programme d'études en sciences humaines (24 avril 2025)	9
Présentation du Rapport du Conseil consultatif des élèves à la Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance (le 18 août 2025)	11
Conclusion	12
Galerie de photos : Réunion en personne du Conseil consultatif des élèves le 18 août 2025	13
Annexe A – Écoles représentées au sein du Conseil consultatif des élèves 2024-2025	14
Annexe B – Cadre de référence	15
Annexe C – Infographie du Conseil consultatif des élèves 2024-2025	17

# Lettre à la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons, à titre de coprésidents du Conseil, le rapport annuel du Conseil consultatif des élèves 2024-2025. Le Conseil consultatif des élèves est un groupe diversifié d'élèves provenant de tout le Manitoba qui représentent leurs pairs en faisant entendre la voix des élèves, en échangeant des connaissances régionales et en participant à des discussions constructives contribuant à façonner le système d'éducation du Manitoba. En favorisant le respect et l'ouverture, le Conseil consultatif des élèves joue un rôle essentiel de moteur de changements notables au sein du système d'éducation du Manitoba.

Nous aimerions profiter de la présente occasion pour exprimer nos plus sincères remerciements envers les membres du personnel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance qui nous ont soutenus à force de patience, de conseils et d'encouragements indéfectibles. Grâce à eux, nous avons pu diriger le Conseil avec une vision claire et précise du travail à accomplir et apporter une contribution importante envers le système d'éducation du Manitoba. En outre, nous sommes immensément reconnaissants aux conseillers et aux experts qui nous ont généreusement donné de leur temps et transmis leur sagesse. Les discussions que nous avons eues avec eux nous ont permis d'approfondir notre compréhension du système d'éducation du Manitoba, nous ont amenés à poser un regard critique sur les changements que nous pouvions apporter et nous ont poussés à élargir et à diversifier nos perspectives sur l'éducation. Nous leur sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de présenter notre vision de la réalité scolaire actuelle et d'avoir été véritablement à l'écoute des points de vue des élèves. Enfin, nous tenons à remercier les membres du Conseil. Leur dialogue éclairé, leur collaboration respectueuse et leur dévouement ont fait de ce Conseil un modèle de gouvernance scolaire. Enfin, nous remercions sincèrement les membres anciens et récurrents du Conseil, car leur sagesse a ancré notre travail sur des assises solides et nous a aidés à assurer la continuité de nos activités.

Tout au long de l'année, nous avons axé nos efforts sur plusieurs priorités éducatives clés tout en approfondissant notre compréhension de l'importance que revêt l'intégration des perspectives autochtones au système d'éducation du Manitoba. Nous pensons que l'éducation doit honorer les vérités historiques tout en donnant aux élèves les moyens d'acquérir des connaissances leur aidant à construire un avenir plus équitable. Nos conversations sur les perspectives autochtones ont été parmi les moments les plus forts de notre mandat et nous ont permis de mieux comprendre ce à quoi peut ressembler la réconciliation en milieu scolaire. Parallèlement à cela, d'autres consultations, comme celle sur la gestion des situations d'urgence, le programme d'études en sciences humaines et l'Initiative d'accès aux produits menstruels, nous ont donné l'occasion de nous pencher sur les différentes difficultés que rencontrent actuellement les élèves du Manitoba. Alors que les incendies de forêt continuent de dévaster les collectivités de notre province, la consultation sur la gestion des situations d'urgence nous a semblé particulièrement pertinente. Cette consultation a en effet mis en évidence l'importance non seulement de la communication et de la préparation, mais aussi du rôle que peuvent jouer les élèves au chapitre des interventions en cas d'urgence. Lorsque nous réfléchissons au mandat que nous venons de terminer, nous sommes encouragés par les changements que nous voyons se produire dans notre

milieu et espérons que les futurs mandats du Conseil consultatif des élèves se poursuivront sur la même lancée.

Le rapport du Conseil consultatif des élèves pour l'année 2024-2025 reflète les efforts inlassables de chaque membre du Conseil pour promouvoir un système d'éducation inclusif, équitable et transformateur. **Malgré nos différences, nous étions animés d'une conviction commune : le droit de tous les élèves d'être vus, entendus et valorisés.** Notre détermination à faire participer les élèves aux prises de décisions en matière d'éducation s'est traduite par des contributions importantes qui, nous l'espérons, auront une incidence positive sur le système d'éducation du Manitoba pour les générations d'élèves à venir.

La coprésidence que nous avons assumée cette année a été une expérience inoubliable et un immense honneur. Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli ensemble et, plus important encore, de l'esprit d'appartenance que nous avons créé. Au terme de cette année, nous gardons espoir en l'avenir du système d'éducation du Manitoba et nous sommes convaincus que la voix des élèves continuera d'être entendue.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

**Ava May et Landon Sanderson**, coprésidents 2024-2025

## Introduction

Créé en mars 2021, le Conseil consultatif des élèves fournit à la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance une rétroaction sur des questions ayant une incidence directe sur le système d'éducation du Manitoba. Le conseil est composé de 30 élèves de la 9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année qui représentent divers milieux, écoles et collectivités du Manitoba.

Le principal objectif du Conseil consultatif des élèves est de veiller à ce qu'on tienne compte des perspectives et de la voix des élèves dans les décisions qui façonnent leur système d'éducation et leur vie scolaire. La voix unique de chaque élève siégeant au Conseil contribue à construire et à améliorer l'avenir du système d'éducation du Manitoba. Nous croyons que les élèves ont un rôle inestimable à jouer dans la création d'un milieu scolaire positif.

Tout au long du mandat 2024-2025, les membres du Conseil consultatif des élèves ont pris part à de nombreuses discussions et ont eu l'immense chance d'en apprendre davantage sur le système d'éducation du Manitoba et sur un éventail de projets en cours d'élaboration. Qui plus est, ils ont pu constater à quel point les perspectives autochtones contribuent à façonner l'avenir de l'éducation au Manitoba.

Une fois de plus, le Conseil consultatif des élèves a atteint ses objectifs grâce au dévouement et à la collaboration de ses membres et du personnel du Ministère. Le mandat 2024-2025 a été un voyage transformateur rempli de perspectives diverses, de discussions constructives et de progrès notables. Nous sommes aujourd'hui extrêmement fiers de vous présenter le rapport annuel du Conseil consultatif des élèves 2024-2025.

# Faits saillants et contributions

Au cours de notre mandat, nous avons participé à six réunions et consultations où nous avons eu l'honneur de rencontrer M. Tyler Blashko, député de Lagimodière, M. Brian O'Leary, sous-ministre, et le personnel de divers secteurs du Ministère. Toutes les personnes dynamiques que nous avons rencontrées ont fait preuve d'une véritable écoute et ont créé un espace où chacun s'est senti respecté, accepté et encouragé à faire preuve de créativité. Nous nous sentions donc à l'aise de parler publiquement, d'échanger des idées et d'exprimer notre enthousiasme en l'avenir de l'apprentissage et de l'éducation.

Les réunions auxquelles nous avons participé nous ont permis d'acquérir des connaissances utiles et nous ont offert une tribune où exprimer nos points de vue sur des questions touchant directement les élèves du Manitoba. Vous trouverez dans le présent rapport une description des sujets examinés tout au long de notre mandat ainsi qu'un aperçu des réflexions et faits saillants issus de chaque réunion.



La foire aux questions dirigée par la ministre, Tracy Schmidt, lors de la réunion en personne le 18 août 2025.

### **Gouvernance en éducation et Éducation sur les traités pour tous (29 octobre 2024)**

Le Conseil consultatif des élèves a eu l'honneur de rencontrer M. Jeff Kehler, sous-ministre adjoint de la Division du rendement et de la responsabilisation, et M. Brett Schmall, conseiller en matière de traités de la Division de l'excellence autochtone en éducation. La présentation de M. Kehler sur la gouvernance en éducation a jeté un éclairage précieux sur la gouvernance au sein du système d'éducation du Manitoba. La présentation de M. Schmall, intitulée « Éducation sur les traités pour tous », traitait de l'importance de l'éducation sur les traités au Manitoba et de la mise en œuvre des programmes d'études en la matière.

#### **Éléments de discussion**

- L'incidence de la Loi constitutionnelle sur l'éducation et les lois clés suivantes : (1) la Loi sur les écoles publiques; (2) la Loi sur l'administration scolaire; (3) la Loi sur les élections municipales et scolaires.
- Le rôle de notre gouvernement local en matière d'éducation et la répartition des pouvoirs au sein du système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ce qui inclut l'application et l'incidence des politiques.
- L'éducation sur les traités pour tous et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

#### **Notre contribution**

- Des discussions passionnantes sur la démocratie locale et l'affectation des fonds aux divisions scolaires.
- Des questions sur les priorités de financement et leur incidence sur les programmes, le transport et l'élaboration des programmes d'études.
- Des perspectives sur la manière dont le public peut demander une plus grande autonomie et participer davantage aux conversations sur la fiscalité et les infrastructures au sein du système d'éducation.
- Des idées sur la manière de mieux soutenir les élèves autochtones.
- Des réflexions sur notre expérience en matière d'éducation sur les traités dans notre milieu et de participation aux efforts de revitalisation culturelle.
- Des idées sur la façon d'intégrer l'éducation sur les traités au programme d'études, de mieux informer les élèves et de promouvoir l'inclusivité dans les écoles.

## Faits saillants et contributions

### Nos réflexions

- Les élèves et les parents jouent un rôle essentiel dans l'accroissement de participation au monde scolaire.
- L'éducation sur les traités vise à renforcer les relations, l'accessibilité et l'immersion, et elle s'adresse à tous les élèves.
- L'apprentissage direct auprès de chefs autochtones, d'aînés et de gardiens du savoir est essentiel pour comprendre les enseignements autochtones.
- Les perspectives autochtones devraient être intégrées à tous les programmes d'études.

### Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles et promotion du Conseil consultatif des élèves (28 novembre 2024)

Le Conseil consultatif des élèves a eu l'honneur de rencontrer Mme Mona Moquin, conseillère de la Division de l'excellence autochtone en éducation. M<sup>me</sup> Moquin a animé la discussion sur l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles et a fait connaître au Conseil le cadre politique *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage*. Au cours de la réunion, les élèves ont parlé de leur expérience au sein du Conseil consultatif des élèves, et ils ont expliqué pourquoi ils avaient voulu en faire partie avant de fournir une rétroaction sur le processus de candidature.

### Éléments de discussion

- Les quatre stratégies qui guident l'action au sein d'un système éducatif autochtone inclusif : (1) un environnement d'apprentissage inclusif et culturellement sûr; (2) une participation authentique; (3) un apprentissage axé sur les élèves; (4) une compréhension des visions du monde, des valeurs, des identités, des traditions et des modes de vie contemporains.
- La manière dont les principes d'un système d'éducation autochtone inclusif peuvent nous aider à comprendre les gens de notre entourage et à établir des relations avec eux (pertinence, relation, respect, réciprocité).
- Les Lignes directrices sur l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles.
- La manière dont nous avons appris l'existence du Conseil consultatif des élèves du Manitoba; les stratégies que nous pouvons mettre en œuvre pour faire mieux connaître le Conseil et encourager une diversité d'élèves de tout le Manitoba à y participer.
- L'infographie du Conseil consultatif des élèves 2024-2025 et l'importance que revêt l'inclusion d'une diversité de points de vue.

### Notre contribution

- Des idées sur la façon dont nous pouvons intégrer les connaissances tirées de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans nos écoles et nos collectivités.
- Nos premières impressions du Conseil et nos suggestions sur la façon de promouvoir plus largement celui-ci pour y attirer un vaste éventail de candidats issus de diverses écoles du Manitoba.
- Nos opinions sur le profil démographique actuel du Conseil et notre espoir de voir celui-ci se diversifier et croître en nombre avec le temps.

### Nos réflexions

- Nous aimerions que des possibilités de consultation soient offertes aux élèves au sein de la Division de l'excellence autochtone en éducation.
- Les possibilités de côtoyer les aînés et les gardiens du savoir donnent un nouvel éclairage à notre expérience d'apprenants.
- L'apprentissage est un voyage qui dure toute la vie; nous devons nous laisser happer par le monde des connaissances.
- Il importe que les écoles participent à la promotion du Conseil consultatif des élèves et encouragent les élèves à en devenir membres, en particulier les élèves qui fréquentent les écoles du nord du Manitoba.
- Parmi les moyens qu'on pourrait utiliser à l'avenir pour promouvoir le Conseil consultatif des élèves, mentionnons la publication de messages dans les médias sociaux, l'attribution de rôles d'ambassadeurs aux élèves, l'organisation de visites dans les écoles et la tenue de webinaires accompagnés de séances de questions et réponses.

### Gestion des urgences et Initiative d'accès aux produits menstruels (25 février 2025)

Le Conseil a participé à une séance de consultation sur la gestion des situations d'urgence avec M<sup>me</sup> Allyson Demski, gestionnaire de Communication et préparation aux situations d'urgence, et à une séance de consultation sur l'Initiative d'accès aux produits menstruels et de la réduction de la pauvreté menstruelle avec M<sup>me</sup> Dawn Wood, directrice adjointe de la Division de l'excellence autochtone en éducation. Ces deux séances nous ont permis de mieux comprendre comment les écoles se préparent aux situations d'urgence et ont mis en lumière les efforts importants qui sont déployés pour réduire la pauvreté menstruelle. Durant les discussions, on s'est surtout penché sur l'expérience des élèves face aux situations d'urgence et on s'est demandé si les élèves avaient l'impression d'être suffisamment informés et préparés. À la fin de la réunion, le Conseil a eu l'occasion de formuler des commentaires sur l'Initiative d'accès aux produits menstruels.



À l'été 2025, le Manitoba a été confronté à sa pire saison de feux de forêt en 30 ans, ce qui a entraîné la déclaration de deux états d'urgence provinciaux distincts pour protéger les communautés et soutenir les efforts d'évacuation.

#### Éléments de discussion

- Les quatre phases de la gestion des urgences : (1) préparation; (2) intervention; (3) rétablissement; (4) atténuation.
- Le rôle des gestionnaires des mesures d'urgence au chapitre de la planification et de la coordination; la façon dont ces derniers aident les écoles à se préparer à faire face aux dangers.
- La riposte à la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre de programmes de gestion des situations d'urgence pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année en 2025.
- Les effets de la pauvreté menstruelle et leur incidence sur l'éducation.
- La manière dont l'Initiative d'accès aux produits menstruels peut réduire l'incidence de la pauvreté menstruelle grâce à l'offre gratuite de produits menstruels aux divisions scolaires, aux écoles indépendantes, aux écoles des Premières Nations ainsi qu'aux organismes sectoriels et de lutte contre la violence familiale.

### Notre contribution

- Des préoccupations communes concernant le manque d'information sur les protocoles d'urgence dans les écoles; des discussions sur la nécessité d'améliorer la situation à cet égard.
- Des idées sur les mesures à prendre à l'avenir pour s'assurer que les élèves savent quoi faire en cas d'urgence réelle.
- Des discussions sur l'importance de faire participer les élèves aux conversations sur la santé menstruelle afin de promouvoir la sensibilisation et de faciliter l'accès aux produits menstruels.
- Des opinions sur l'Initiative d'accès aux produits menstruels; des commentaires sur l'expérience de la pauvreté menstruelle en milieu scolaire.

### Nos réflexions

- Une communication claire est essentielle pour que les élèves se sentent prêts à faire face aux situations d'urgence et connaissent les protocoles d'urgence.
- En favorisant l'accès aux produits menstruels et en rendant ceux-ci accessibles à toute personne susceptible d'en avoir besoin, on peut promouvoir la santé et l'égalité dans les écoles et s'assurer qu'aucun élève n'est freiné dans ses apprentissages par un manque d'accès à des produits d'hygiène essentiels.
- Le succès actuel de l'Initiative d'accès aux produits menstruels montre qu'il serait important d'en élargir la portée au-delà du programme pilote.

## Système d'éducation du Manitoba – Consultation sur le renouvellement du programme d'études en sciences humaines (24 avril 2025)

Le Conseil consultatif des élèves a eu l'occasion de rencontrer M. Tyler Blashko (député de Lagimodière), M. Brian O'Leary (sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance) et l'équipe du programme d'études en sciences humaines du Manitoba. La réunion a commencé par une séance de questions-réponses avec M. Tyler Blashko et M. Brian O'Leary, ce qui a donné l'occasion aux élèves de discuter des enjeux actuels au sein du système d'éducation et des mesures prises pour s'y attaquer. Les membres du Conseil ont témoigné de leurs difficultés personnelles au sein du système scolaire et expliqué comment ces difficultés nuisent à leurs apprentissages au quotidien. Les membres du Conseil ont également rencontré l'équipe du programme d'études en sciences humaines du Manitoba pour discuter du programme tel qu'il se présente actuellement et des possibilités de l'améliorer dans le futur.

# Faits saillants et contributions

## Éléments de discussion

- Les facteurs qui contribuent au manque de participation et d'assiduité des élèves à l'école.
- La diminution des chances de réussite scolaire en raison des classes surchargées ou du peu de soutien financier offert aux élèves.
- Les sources de financement offertes au personnel et les contraintes financières qui nuisent à l'encadrement pédagogique.
- Les problèmes de santé mentale des élèves et le soutien en matière de santé mentale.
- Le programme d'études en sciences humaines et son renouvellement.

## Notre contribution

- Nos opinions sur l'augmentation du nombre d'élèves par classe et sur l'incidence des classes plus nombreuses sur l'éducation des élèves.
- Notre expérience personnelle des difficultés d'apprentissage non diagnostiquées et des problèmes scolaires découlant d'un manque de soutien adéquat.
- Nos commentaires sur l'intimidation et la cyberintimidation et notre expérience personnelle du harcèlement à caractère racial.
- Des idées sur la façon de mieux aider les élèves à comprendre les enjeux et les conflits mondiaux.
- Des réflexions sur le programme d'études en sciences humaines et notre vision de l'avenir.

## Nos réflexions

- Pour offrir une éducation équitable à des élèves de plus en plus nombreux, les écoles devraient avoir accès à des systèmes de soutien plus robustes – tels que le dépistage précoce des troubles de l'apprentissage, une école accessible et une communication améliorée entre le personnel et les élèves.
- L'accès à des programmes de mentorat et l'offre d'un soutien financier aux élèves souhaitant participer à des activités parascolaires pourraient favoriser la mobilisation scolaire.
- Un cours sur les grands dossiers internationaux serait un antidote à la nature répétitive et parfois superficielle du programme d'études en sciences humaines, souvent teinté par des styles d'enseignement individuels; ce cours aiderait les élèves à acquérir une compréhension plus globale et plus pertinente du monde d'aujourd'hui.
- Les élèves veulent en savoir plus sur les héros et les activistes locaux pour établir des liens faisant écho à leurs propres expériences et aux réalités de leur milieu.

### **Présentation du Rapport du Conseil consultatif des élèves à la Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance (le 18 août 2025)**

Le Conseil consultatif des élèves a eu l'honneur de présenter son rapport à M<sup>me</sup> Tracy Schmidt et à M. Brian O'Leary, respectivement ministre et sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, ainsi qu'au personnel du Ministère. Notre rapport résume chacune de nos réunions, en plus de souligner nos contributions au système d'éducation du Manitoba, de faire état de nos réalisations et de présenter nos objectifs futurs. Comme nous le décrivons dans notre rapport, notre mandat nous a également permis de poser des questions à la Ministre et de mieux comprendre comment nos idées et nos expériences contribuent à façonner l'avenir de l'éducation dans la province.

Andrew Reimer et Crystal Simmons, de la Direction de la gouvernance et des politiques d'Éducation et Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, se sont joints à la réunion et ont animé une activité de groupe dynamique. Les élèves ont joué le rôle de partenaires clés de l'éducation pour explorer les défis liés à l'élaboration des politiques au sein du système éducatif manitobain.

À la fin de notre mandat, nous nous sommes réunis avec les nouveaux membres du Conseil consultatif des élèves 2025-2026 au Palais législatif du Manitoba. Nous étions impatients de marquer le début de leur mandat. En plus de leur présenter notre rapport, nous avons discuté avec eux des réussites de notre mandat, des défis auxquels nous avons été confrontés, des leçons que nous avons apprises et de nos espoirs pour l'avenir du Conseil consultatif des élèves.



La ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Tracy Schmidt, avec les membres sortants du Conseil consultatif des élèves. Chaque membre dans la photo tient un certificat de reconnaissance dans leurs mains.

# Conclusion

Le présent rapport a été rendu possible grâce au travail de tous les membres du Conseil consultatif des élèves ainsi qu'au soutien et aux conseils du personnel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux élèves preneurs de notes et rédacteurs qui ont gracieusement veillé à ce que notre travail soit minutieusement documenté. Notre rapport est le reflet des nombreuses réunions et consultations que nous avons tenues cette année, et il est le fruit des efforts de toutes les personnes qui ont participé au Conseil consultatif des élèves 2024-2025.

Nous sommes incroyablement fiers de tout le travail que nous avons accompli en tant que Conseil. Nous remercions sincèrement la Ministre de nous avoir donné l'occasion de représenter les élèves de tout le Manitoba. Le Conseil est une tribune qui nous a permis de participer aux conversations qui ont cours à l'intérieur du système d'éducation et de réaffirmer l'importance de notre objectif commun, qui est d'améliorer l'avenir de l'éducation dans les écoles du Manitoba.

**Nous croyons en ce que l'avenir réserve aux prochaines générations d'élèves qui poursuivront la mission du Conseil consultatif des élèves, soit de créer un changement positif, d'amplifier la voix des élèves et de faire de nos écoles de meilleurs endroits pour tous.** Nous attendons avec optimisme de voir comment les futurs membres du Conseil consultatif des élèves poursuivront cette mission et comment leurs perspectives nouvelles uniques et leur passion continueront d'être des moteurs de changement au sein du système d'éducation du Manitoba. Nous serons à jamais reconnaissants de l'aide et de la sagesse que nous avons reçues des membres du conseil, des membres du personnel et de la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Conseil consultatif des élèves 2024-2025



Les membres sortants du conseil pour 2024/2025 et les membres entrants du conseil pour 2025-2026 ainsi que la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Tracy Schmidt.

# Galerie de photos : Réunion en personne du Conseil consultatif des élèves le 18 août 2025



Erica Roberts, agente de liaison du Ministère, accueille les membres du conseil alors que la réunion en personne commence.



Les élèves discutent de leurs idées dans une activité de jeu de rôle.



Des élèves participent à des jeux et des défis de groupe.



Les élèves participent activement à une discussion.



Présentation du *Rapport du Conseil consultatif des élèves* de 2024-2025.



Une foire aux questions dirigée par la ministre, Madame Tracy Schmidt.



# Annexe A – Écoles représentées au sein du Conseil consultatif des élèves 2024-2025

Balmoral Hall School

Collège Jeanne-Sauvé (Division scolaire Louis-Riel)

Collège Miles Macdonnell Collegiate (Division scolaire River East Transcona)

École Stonewall Collegiate (Division scolaire Interlake)

École secondaire Oak Park (Division scolaire Pembina Trails)

Glenlawn Collegiate (Division scolaire Louis-Riel)

Grant Park High School (Division scolaire de Winnipeg)

École secondaire régionale Lord Selkirk (Division scolaire Lord Selkirk)

Manitoba School for the Deaf

Maples Collegiate (Division scolaire de Seven Oaks)

Mennonite Bretheren Collegiate Institute

Institut collégial Morden (Division scolaire Western)

Neepawa Area Collegiate Institute (Division scolaire de Beautiful Plains)

Nelson McIntyre Collegiate (Division scolaire Louis-Riel)

Niverville High School (Division scolaire de Hanover)

Pembina Trails Collegiate (Division scolaire Pembina Trails)

Institut collégial Portage (Division scolaire de Portage-la-Prairie)

Institut collégial R.-D.-Parker (District scolaire de Mystery Lake)

St. Mary's Academy

Steinbach Regional Secondary School (Division scolaire de Hanover)

Institut collégial Vincent Massey (Division scolaire de Brandon)

Windsor Park Collegiate (Division scolaire Louis-Riel)

# Annexe B – Cadre de référence

## Conseil consultatif des élèves Cadre de référence

### Objectif

Les élèves du Manitoba sont la pierre angulaire de notre système d'éducation et leurs perspectives jouent un rôle crucial dans les décisions qui les concernent. Le Conseil consultatif des élèves permet aux jeunes de participer activement et de faire part de leurs idées afin d'aider à façonner l'avenir de notre système d'éducation.

### Admissibilité

Les membres du Conseil doivent :

- être des résidents du Manitoba;
- être en 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année en date du 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire au cours de laquelle ils remplissent leur mandat;
- représenter la diversité du Manitoba;
- avoir un intérêt pour les questions liées à l'éducation;
- avoir la capacité de travailler avec d'autres personnes et en équipe;
- participer à des discussions respectueuses et ouvertes et tolérer les points de vue différents;
- ne pas être des employés du gouvernement du Manitoba;
- être disposés à s'acquitter d'un mandat d'un an.

### Responsabilités

Les membres du Conseil sont tenus de :

- participer à des réunions;
- participer à des discussions et des consultations afin de donner leur avis au Ministre sur des aspects du système d'éducation et leurs effets sur les enfants et les jeunes qui le fréquentent;

- 
- faire connaître la vision des jeunes au Ministère et au secteur de l'éducation afin d'éclairer le travail du Ministère;
  - fournir aux autres élèves des moyens de faire connaître leurs points de vue et de prodiguer des conseils;
  - formuler des commentaires par rapport aux initiatives du Ministère (par exemple, enquêtes ou rapports);
  - participer à la prise de notes lors de réunions et à la rédaction et la revue du rapport annuel;
  - travailler en collaboration.

Les co-présidents du Conseil vont :

- participer à toutes les réunions et consacrer du temps supplémentaire à la préparation et l'animation des réunions;
- guider les membres vers un dialogue productif et favoriser un engagement continu entre les séances;
- faire preuve d'un leadership responsable et attentionné et d'un engagement envers le succès du conseil;
- rédiger la lettre annuelle à la ministre ainsi que l'introduction et la conclusion du rapport annuel.

## Engagement en temps

Le Conseil consultatif des élèves doit se réunir au moins quatre fois au cours de son mandat d'un an, mais les membres pourraient également devoir assister à des sous-réunions.

## Rémunération

Les membres ne sont pas rémunérés. Les membres du Conseil de l'extérieur de Winnipeg se verront rembourser des frais de déplacement raisonnables conformément aux politiques de voyage et d'hébergement de la Province du Manitoba.

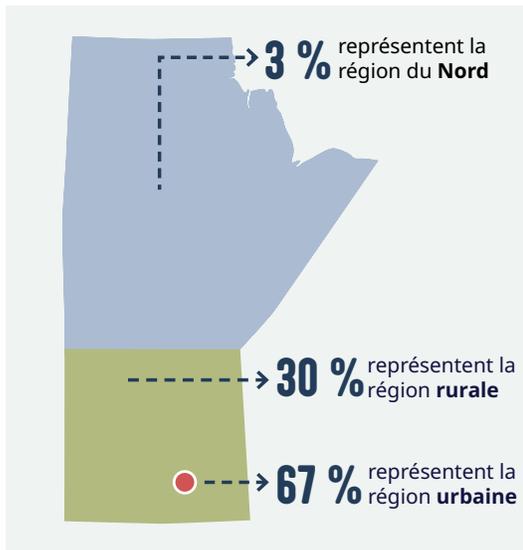
# Annexe C – Infographie du Conseil consultatif des élèves 2024-2025



## Conseil consultatif des élèves de 2024-2025

**30 MEMBRES SONT DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE**

Avec une **diversité d'intérêts, d'identités, d'origines** et de **perspectives** de partout au Manitoba, la composition du conseil reflète la **diversité de la population des élèves** à l'échelle de la province. Les membres apportent de précieuses idées qui créent des changements positifs dans notre province.



**20 %**  
des membres s'identifient comme étant **Autochtones**



**53 %**  
des membres s'identifient comme faisant partie des **minorités visibles**



**30 %**  
des membres peuvent communiquer en **anglais** et en **français**



